



RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00658

Numéro SIREN : 802 837 922

Nom ou dénomination : 2 CASES AUTOS

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2017 sous le numéro de dépôt 879

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOURG-EN-BRESSE
32 AV ALSACE LORRAINE - CS 50317
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX

WWW.INFOGREFFE.FR
TEL. 04 74 32 00 03

RECEPISSE DE DEPOT

2 CASES AUTOS

6 rue des Condamines
01100 Oyonnax

V/REF :

N/REF : 2014 B 658 / 2017-B-879

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BOURG-EN-BRESSE certifie qu'il a reçu le 31/01/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2016.

Concernant la société

2 CASES AUTOS
Société par actions simplifiée
6 rue des Condamines
01100 Oyonnax

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-879 le 31/01/2017

R.C.S. BOURG EN BRESSE 802 837 922 (2014 B 658)

Fait à BOURG-EN-BRESSE le 31/01/2017,

Les greffiers



[Handwritten signatures]

SAS 2 CASES AUTOS

Société par actions simplifiée

Au capital de 8.000 Euros

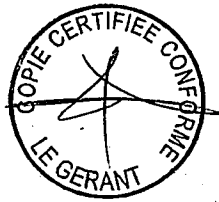
Siège social : 6, rue des Condamines

01100 OYONNAX

RCS BOURG EN BRESSE 802 837 922

Comptes Annuels

Période du 01/07/2015 au 30/06/2016



Désignation de l'entreprise : SAS 2 CASES AUTOS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 6 RUE DES CANDAMINES		Durée de l'exercice précédent* 13	
Numéro SIRET* 8 0 2 8 3 7 9 2 2 0 0 0 1 1			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le, 13 0 0 6 2 0 1 6	
		N-1 13 0 0 6 2 0 1 5	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2 CASES AUTOS

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :8...0.0.0.....)	DA	8 000	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	225		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	4 282		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(15 394)	4 507	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	(2 887)	12 507
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7	59	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	23 385	16 593	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 526	8 045	
	Dettes fiscales et sociales	DY	455	2 900	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	616	584	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	28 989	28 182	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	26 102	40 688	
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	28 989	28 182		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		45		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	179 318	FB		FC	179 318	256 320	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	179 318	FK		FL	179 318	256 320	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	179 321	256 322
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	159 864	258 249	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(401)	(29 050)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	15 066	21 544	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	138	275	
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA		
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	12 200	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	7	2	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	186 874	251 020	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(7 553)	5 302	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	0	1	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	0	1
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(0)	(1)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(7 554)	5 302	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2 CASES AUTOS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	373	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 262	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HIG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 635	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(8 635)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(795) 795	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	179 321 256 322	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	194 715 251 815	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(15 394) 4 507	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
PENALITES & AMENDES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		373		
FRAIS DIVERS INCENDIE LOCAL LE 19/10/15		8 262		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

INCENDIE DU LOCAL COMMERCIAL INTERVENU LE 19/10/2015.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Prêts, autres immobilisations financières	500		
TOTAL	500		
TOTAL GENERAL	500		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Prêts, autres immobilisations financières			500	
TOTAL			500	
TOTAL GENERAL			500	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	500		500
Autres créances clients	1 500	1 500	
Impôts sur les bénéfices	795	795	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 771	2 771	
TOTAL	5 566	5 066	500

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	7	7		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 526	4 526		
Taxe sur la valeur ajoutée	255	255		
Autres impôts taxes et assimilés	200	200		
Groupe et associés	23 385	23 385		
Autres dettes	616	616		
TOTAL	28 989	28 989		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	23 385			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	800			800

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 407
Dettes fiscales et sociales	200
Autres dettes	616
Total	2 230

SAS 2 CASES AUTOS

Société par actions simplifiée

Au capital de 8.000 Euros

Siège social : 6, rue des Condamines

01100 OYONNAX

RCS BOURG EN BRESSE 802 837 922

RPROPOSITION D'AFFECTATION DE RESULTAT

(Exercice clos le 30 juin 2016)

Perte de l'exercice s'élevant à :

15 393,65 €

Affecté(e) de la manière suivante :

-au poste « report à nouveau débiteur » :

15 393.65 €

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

